



We Act,
le 1^{er} réseau
de clercs indépendants.



Votre compromis de vente en 72h.

Le service de référence utilisé depuis 2017 par les conseillers immobiliers.

Vous êtes vendeur

Engagez votre acheteur rapidement : un compromis de vente en 72h.

- Vérifiez le sérieux de l'acheteur :
le compromis est payé par l'acheteur, preuve de son engagement.
- Votre notaire participe, en relisant le compromis avant signature.
- Un compromis sécurisé juridiquement grâce aux clercs de notaire We Act.
- Un compromis signé électroniquement.

UN SERVICE SIMPLE, SÉCURISÉ ET EFFICACE

- Notre équipe de clerks de notaire vérifie la conformité juridique des documents
- Une plateforme en ligne accessible partout en France par votre conseiller immobilier
- Un tarif fixe équivalent au tarif moyen des notaires : **480 € TTC le compromis**
- Option ALUR (pré-état daté inclus) : **250 € TTC**

Comment ça marche?

4 ÉTAPES CLÉS

①

Transmettez vos documents à votre conseiller immobilier :
titre de propriété, diagnostics, cartes d'identité.

②

Votre conseiller **commande le compromis** sur WWW.WE-ACT.FR
et vous envoie un lien de paiement pour le pré-état daté.

③

Le compromis est généré par un **clerk de notaire We Act**,
et disponible sous **72h**.

④

Après lecture par chacun, votre conseiller déclenche
la signature électronique.